

Qu'est-ce que c'est ? :

C'est un partenariat entre le ministère de l'Education Nationale, représenté par le collège de secteur (G. Besse), et la Fédération Française de Football (FFF), représentée par le club partenaire (Loches Athlétic Club Football) tout cela étant mis en place dans le cadre d'une convention officielle.

C'est un double cursus scolaire et sportif qui a pour objectif de concilier pratique sportive et réussite scolaire en proposant deux séances d'entraînement dans l'emploi du temps des élèves chaque semaine.

La section football du collège s'adresse à tous les élèves de la 6^e à la 3^e, licenciés FFF, qui veulent progresser et se perfectionner dans cette activité.

Recrutement :

La section sportive s'adresse à des élèves motivés et désireux de se perfectionner dans leur sport de prédilection à un niveau départemental ou régional.

Les tests auront lieu si les conditions sanitaires le permettent. Les familles seront contactées pour plus de précisions.

Le recrutement se fait sur la base d'une sélection sportive (tests individuels, matchs, jeux) et d'une commission d'admission, présidée par le principal du

collège, qui se réunit et propose la liste définitive des admis après étude des dossiers scolaires.

Suivi Scolaire :

Il est assuré en partie par M. Guertin, responsable pédagogique de la section et également professeur d'EPS au collège. Il assure le lien entre la partie scolaire et sportive, veillant à ce qu'aucune d'entre elle ne s'exerce au détriment de l'autre. Il assure la coordination entre les différents acteurs : les élèves, les parents, les intervenants, les professeurs et l'administration.

Suivi Sportif :

Le volume d'entraînement est de deux fois deux heures hebdomadaire (temps de trajet et change compris) sur les installations du complexe sportif du Grand Vau avec un encadrement diplômé et reconnu en contact régulier avec les conseillers de la FFF.

Les entraînements sont assurés par le responsable technique : M. Maraffon (BEF).

Et sur certaines séances, il sera assisté de M. Guertin (Professeur d'EPS au collège).

Les actions éducatives et sportives :

Afin de mieux appréhender le monde du sport. La section sportive essaie tous les ans d'organiser différents événements comme :

- La visite d'un centre de formation.
 - La participation à des compétitions (UNSS Excellence)
- Mais également d'autres interventions qui permettent d'éduquer le sportif de demain.
- Une intervention sur l'arbitrage.
 - Une intervention sur la nutrition du sportif.

Ces actions pouvant évoluer d'une année sur l'autre.

Les obligations des élèves :

Tout élève adhérant à une Section Sportive a l'obligation d'adhérer et de participer à l'Association Sportive de son collège afin de la représenter dans le cadre des compétitions UNSS Excellence notamment mais aussi de s'émanciper sportivement.

L'élève s'engage dans le cadre d'une charte qu'il devra signer et respecter.



Section Sportive Scolaire Football



COLLEGE GEORGES BESSE

17 rue des Prébendes

3700 Loches

Tel : 02.47.91.10.60

Mail : ce.0370768j@ac-orleans-tours.fr
tours.fr

Site internet : <http://clg-georges-besse-loches.tice.ac-orleans-tours.fr>

